

Mon ami souhaite me vendre la moitie de sa maison

Par Sophyyy, le 15/04/2016 à 16:05

Bonjour,

Mon ami (nous sommes ni pacses ni marie) souhaite me vendre la moitie de sa maison afin de soulager ses differents prets.

Sa maison a ete achete en 2011 au prix de 50000 € avec de gros travaux a prevoir afin d y vivre. Aujourd hui, les travaux sont quasiment finis et l agent immobilier la estimer a 160 000€ une fois fini en totalite.

Nous avons eu une petite fille ensemble ya 4 mois.

Ma question est combien va nous couter cette revente partielle chez le notaire ? Et, ne serait ce pas mieux, financierement, si nous etions pacses ou marie ???

Merci de votre reponse.

Cordialement

Par youris, le 15/04/2016 à 16:51

bonjour,

il peut vous vendre une part de son bien mais le passage par le notaire est obligatoire. une donation est possible également qui sera taxée à 60% comme vous êtes en concubinage et le notaire est nécessaire pour l'acte de donation et la mutation immobilière si vous mariez sous un régime communautaire, il est possible par acte notarié de faire entrer ce bien propre à votre ami dans la communauté.

il faut prendre conseil auprès d'un notaire.

salutations